

---

## PROJET D'AVIS

---

proposé par la formation **Éducation, formation** le 9 juin 2004

1. Le Conseil recommande à nouveau que la mise en œuvre de la **réforme de l'enseignement supérieur** (licence, maîtrise, doctorat, LMD) puisse se faire sans rupture de séries grâce à un dialogue suffisant entre gestionnaires et statisticiens afin de définir des nomenclatures stables tout particulièrement pour les nouvelles formations apparues dans le cadre du LMD.
2. Le Conseil renouvelle son appui au projet de **base nationale des identifiants des élèves**, avec un identifiant unique attribué dès l'école maternelle ou primaire dans le respect des règles de confidentialité. Il souhaite que l'Insee apporte son appui méthodologique au ministère de l'éducation nationale pour réaliser ce projet qui permettra à la fois d'améliorer la gestion du système éducatif et le suivi statistique des trajectoires des élèves.
3. Le Conseil demande que tous les efforts soient faits pour que des remontées statistiques fiables et régulières soient assurées pour les **actions de formation continue** en particulier pour celles qui sont de la compétence des régions. En particulier, il appuie le projet de refonte, engagé par la Dares, de l'enquête sur le suivi financier et physique des actions de formation continue. Il soutient également le projet de base individuelle des stagiaires de la formation professionnelle.
4. Le Conseil souhaite que, dans chaque région, les différents partenaires (conseil régional, rectorat, services du ministère de l'agriculture,...) impliqués dans la **renovation du système d'information sur les apprentis** (SIFA) unissent leurs efforts pour que la remontée des données individuelles puisse se mettre en place le plus rapidement possible dans un cadre harmonisé afin de mieux connaître les parcours individuels et les disparités territoriales en matière d'orientation et d'affectation.
5. Le Conseil marque son intérêt pour les travaux engagés sur les questions de **violence et d'absentéisme scolaires** et souhaite que ces travaux soient poursuivis et approfondis sur le plan méthodologique afin de mieux éclairer les politiques visant à améliorer l'efficacité du système scolaire. Il souhaite également que ces travaux fassent l'objet d'une large diffusion à l'ensemble des utilisateurs.